



Discours de Louis XX au Congrès Mondial de la Famille, le 14 septembre 2018

« comme successeur des rois de France ... »

samedi 15 septembre 2018, par [VLR](#)

Très investi dans la défense de la famille traditionnelle, le Duc d'Anjou est naturellement invité parmi d'autres personnalités au 12^e Congrès Mondial de la Famille qui se tient du 14 au 16 septembre 2018 en Moldavie. Revendiquant son rôle de « successeur des rois de France » il rappelle aux Français que la Monarchie traditionnelle s'est fondée sur la famille : « *Voilà pourquoi la France ne fut pas seulement une réussite politique interne, mais avant tout un modèle de civilisation à partager. Et je le dis même pour aujourd'hui alors que notre pays semble parfois oublieux de ses grands principes, au point d'en renier certains, mais, voyez-vous, la force des principes est qu'ils demeurent contre vents et marées. Alors je préfère dire qu'ils sont en sommeil !* » Et le successeur légitime des rois de France de mettre en garde : « *Ceux qui attaquent la famille naturelle savent ce qu'ils font. Par la famille ils cherchent à atteindre la société toute entière et ses fondements. C'est ainsi que naissent les totalitarismes. Ce danger est actuel. Malheureusement !* »

Monsieur le Président,
Votre Sainteté, Éminence,
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Tout d'abord soyez remerciés de me donner l'occasion d'intervenir sur le sujet de la famille, à l'ouverture de ce colloque international. Ce sujet m'est cher ainsi qu'à mon épouse. Nous vivons, en effet, dans nos sociétés occidentales, un moment crucial quant au rôle et à la place accordés à l'institution familiale, confrontée à de nombreux assauts. En dressant un état des lieux et en appelant au renouveau qui s'impose, ce congrès international, placé sous la présidence du Président de Moldavie et sous le patronage du Patriarche Kyril, et du Cardinal Parolin marquera donc une étape.

Il faut connaître les manières de résister face aux attaques auxquelles la famille traditionnelle est confrontée. Elles sont multiples : accueil d'une famille nombreuse, prière, action politique, sociale ou juridique, et toujours attention et vigilance permanentes. Il n'est pas exagéré de dire que les familles, dans bien des pays, doivent s'affirmer en résistant aux nombreuses mesures insidieuses qui cherchent à les affaiblir. Des congrès comme celui-ci contribuent à cet esprit de résistance, en facilitant les échanges et les partages de connaissances. Ensemble, il est plus facile de discerner les enjeux et les risques et de réfléchir aux moyens de remédier à cette situation qui, si elle devait continuer, n'amènerait qu'à la ruine de la société, voire à celle de la Civilisation.

La question de la défense de la famille est d'une extrême gravité tant elle touche à l'essentiel. La famille par la transmission naturelle de génération en génération, est intrinsèquement liée à la vie, et l'attaquer

mène à des attitudes mortifères. L'une ne peut aller sans l'autre, même si, de nos jours, certains voudraient nous égarer dans d'autres voies telles que la théorie du genre ou les méthodes contre-nature comme la gestation pour autrui, que l'on réduit souvent à ses initiales, GPA, cherchant à cacher l'horreur de la pratique que les mots évoquent. L'avenir ne se trouve pas là. Bien au contraire ! Nier la famille naturelle, c'est nier la vie. Les orateurs vont nous le rappeler.

Parlant en ouverture de ce congrès il m'appartient de poser les problèmes tels que je les vois, et cela sous trois aspects : comme chef de la Maison de Bourbon et successeur des rois de France ; comme chef de famille, comme personne engagée dans la vie sociale.

Tout d'abord en tant que Chef de la Maison de Bourbon, je me trouve héritier d'une famille qui a régné durant plus de 800 ans en France et qui, surtout, comme tous les historiens le reconnaissent, a fait d'un petit domaine un état puissant et rayonnant en Europe et au-delà.

Cette œuvre a été possible parce qu'elle fut celle d'une famille, la famille royale, Ainsi, les [lois fondamentales du royaume](#), la Constitution de l'époque, qui ont permis son développement, étaient à l'origine une loi de famille. Pour le plus grand bien collectif, ces lois organisaient la transmission du pouvoir royal de mâle en mâle par ordre de primogéniture. Elles garantissaient ainsi la stabilité du pouvoir et assuraient une dynastie nationale. Tel est le « miracle capétien ». Loi de famille mais tout autant loi sociale puisqu'elle était basée sur un ordre et qu'il en résultait des hiérarchies naturelles entre les personnes. Si toutes n'avaient pas les mêmes devoirs, toutes devaient concourir au Bien commun. L'aîné des mâles avait le devoir d'assurer la permanence de l'État, rôle principal de la fonction royale, mais les autres membres de la famille y concouraient que ce soit en étant héritier de droit, fonction du Dauphin ; en assumant la régence en cas de minorité du titulaire légitime, rôle souvent des mères ou des oncles ; ou en acceptant différentes fonctions pour les princes et princesses pourvus de charges de pouvoir... Cette manière de concevoir le pouvoir des dynasties n'est pas révolue. Dans les familles royales qui subsistent en Europe, dès leur plus jeune âge, les enfants et petits-enfants, les frères et sœurs participent à la fonction royale. Comment ne pas exprimer mieux, par cette pratique, combien le roi et sa famille sont au service de la société.

Au-delà, le roi, Chef de famille, symbolisait aussi l'unité de la société en étant le modèle de toutes les familles. Le lien qui unissait les Français entre eux était, avant tout, un lien de famille allant du plus humble jusqu'au roi. Ainsi loin d'être un objet de droit, chaque français était avant tout un sujet, c'est à dire une personne aux droits inaliénables. Ce lien entre le corps social et la tête manque actuellement. Ce lien organique est peut-être l'élément le plus important que la dynastie, la famille royale, a pu apporter. Ces principes furent compris, vécus et admis dès le grand Louis IX dont L'Église a fait un saint à la fin du XIII^e siècle. Ils n'ont pas varié durant des siècles car ils donnaient du sens à la vie en société, cette dernière étant bien plus qu'un ensemble d'individus tenus par des lois et de règlements mais une réelle communauté engagée par un même destin collectif. Voilà pourquoi la France ne fut pas seulement une réussite politique interne, mais avant tout un modèle de civilisation à partager. Et je le dis même pour aujourd'hui alors que notre pays semble parfois oublieux de ses grands principes, au point d'en renier certains, mais, voyez-vous, la force des principes est qu'ils demeurent contre vents et marées. Alors je préfère dire qu'ils sont en sommeil ! Comme l'exprimait déjà le Comte de Chambord, la France, peut renouer, du jour au lendemain avec ce qui demeure la force de la civilisation dont elle est porteuse qui repose sur le bien commun. Fruit du double héritage gréco-romain et chrétien, il passe par le statut donné à l'être humain qui trouve d'abord à s'épanouir au sein de la famille.

Mais je voudrais venir aussi à un second point, si le Chef de la Maison de Bourbon incarne, la famille royale et ses valeurs, il est aussi un chef de famille comme vous tous. Cette famille je la ressens dans mon être, au plus profond de moi. Cette famille ce sont ceux qui m'ont précédé et à qui je dois d'être ce que je suis. Voyez-vous, il n'y a pas un jour où je ne pense à mes aïeux qui m'ont légué une histoire qui parfois me dépasse ; où je ne pense à mon frère trop tôt perdu, à mon Père, mort alors que j'étais trop jeune, à mes grands-parents, à ma chère Grand-Mère décédée il y a quelques mois. D'eux tous, je suis redevable de ce que je suis, petit maillon d'une chaîne immense. Il est absurde de vouloir croire que l'on serait des individus orphelins qui auraient tout à redécouvrir ou à attendre de l'État. Bien évidemment si cela

s'applique à ceux qui nous ont précédés, cela est encore plus vrai pour ceux qui sont actuellement à mes côtés, chaque jour, chaque instant. Que serais-je sans ma femme, sans mes chers enfants et parmi eux j'inclue le quatrième qui est annoncé pour dans quelques mois, mais qui est déjà une personne au sein de notre famille. Cet aspect spirituel, est au cœur de la famille et fait partie de son mystère. La famille est une entité en elle-même, exactement comme le couple est plus que le mari et la femme. Ainsi s'attaquer à la famille, c'est ruiner l'équilibre naturel, c'est rompre la chaîne des générations qui va des origines du monde à ce qui sera sa fin. Cette dimension de la famille est essentielle et la remettre en cause revient à attaquer les plus grands fondements de la société humaine. Il nous appartient de la défendre, à nous parents.

Nous sommes responsables de cette cellule sociale, lieu de la vraie solidarité et rempart contre la précarité et l'isolement. Cette défense de la famille passe par celle de la vie, de sa conception à la mort naturelle et, au-delà, par le respect dû aux morts qui ne doivent pas devenir des enjeux de pouvoir ; elle passe par la transmission des valeurs et notamment par l'éducation qui ne peut se limiter à l'instruction.

Voilà ce qu'il convient d'affirmer et surtout d'assumer malgré les embûches de législations souvent hostiles. Ceux qui attaquent la famille naturelle savent ce qu'ils font. Par la famille ils cherchent à atteindre la société toute entière et ses fondements. C'est ainsi que naissent les [totalitarismes](#). Ce danger est actuel. Malheureusement !

Voyez-vous, et ce sera mon troisième point qui porte sur le rôle social de chacun d'entre nous. Il repose sur l'expérience de l'histoire et sur l'actualité récente. Lorsque certains cherchent à rompre le pacte social, s'ils combattent dans un premier temps ceux qui s'y opposent par les idées ou par les armes, très vite et toujours ils cherchent à briser les familles. Pensons à la Vendée où femmes et enfants étaient tués encore plus que les combattants eux-mêmes et de façons atroces ; souvenons-nous des Arméniens et des [politiques génocidaires](#) qui ont suivi et qui, sur bien des points du globe continuent ; comme nous l'avons vu il y a encore peu, pour les chrétiens d'Orient. Chaque fois, sous le règne des [totalitarismes](#) rouge, brun et maintenant vert, les familles sont inquiétées pour ce qu'elles représentent, chaque fois il y a des séparations forcées, l'emprise sur les enfants pour en faire des enfant-soldats, et des mises en esclavages pour les filles et les femmes. Sur ce point les familles royales ont payé leur écot. Rappelons Louis XVI assassinés avec femme, fils et sœur ; Nicolas II avec femme et enfants.

Cela montre combien la famille malgré toute sa fragilité demeure pour certains l'ennemi principal. Il est donc du devoir de tous et notamment de ceux qui aspirent à des fonctions religieuses, sociales, politiques mais aussi culturelles, de défendre la famille, c'est-à-dire la vie.

Ainsi, pour terminer, après avoir rappelé le lien entre famille royale, famille naturelle et famille sociale, je ferai une proposition : pourquoi ne pas proposer à l'Unesco d'inscrire au patrimoine mondial, le modèle de la famille naturelle traditionnelle, un père, une mère, des enfants, modèle ayant fait largement ses preuves. Voilà qui insufflerait une réelle dynamique à l'institution familiale en en faisant un modèle aux valeurs irremplaçables pour demain ?

Merci de m'avoir écouté et que saint Louis, mon aïeul, le roi aux onze enfants, protège nos familles.

Prince Louis de Bourbon, Duc d'Anjou
Vendredi 14 septembre 2018

Voir l'intervention de Louis XX à 1h31 dans la vidéo ci-dessous :

SOURCE : uclf.org